

Assemblée générale mardi 11 mars 2008  
Rapport de la Commission plénière CCT-ES, Blaise Geiser

En 2007, la Commission plénière s'est réunie à 4 reprises, les 11 janvier, 22 mars et 22 mai pour finaliser les annexes concernant :

- Les stagiaires ;
- Les piquets ;
- Le perfectionnement
- L'annualisation

Les trois premières annexes ont été remises au Niveau 1 où les Présidents d'associations et syndicat les ont finalisées puis ont décidé des options à présenter au Conseil d'Etat.

L'annexe « Stagiaire » a déjà été signée et reconnue par arrêté du Conseil d'Etat.

Les annexes concernant les piquets et le perfectionnement devraient être signées pour entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

L'annexe sur l'annualisation a été remise à la CPPC qui a promulgué les règles et principes de son application. Comme elle n'avait pas d'incidence financière, c'était la manière la plus rapide pour lui donner force de loi et permettre sa pratique.

Le 1<sup>er</sup> novembre, la Commission plénière s'est réunie pour remettre en chantier l'annexe concernant la retraite.

Trois axes d'étude ont été définis :

1. Voir si la proposition faite par le Conseil d'Etat aux fonctionnaires peut être applicable à notre secteur paraétatique (problématique des suppressions de postes de travail).
2. Reprise de l'étude du rapport CEPPA de 1995, sous-commission de la CPPC à l'époque, pour étudier la problématique des éducateurs en fin de carrière.
3. Etudier la possibilité, pour certaines professions, de bénéficier de la reconnaissance du statut de « Profession pénible » et ainsi avoir la retraite anticipée.

Ce travail se poursuit en 2008, vos idées et propositions sont volontiers reçues par moi-même : ([blaise.geiser@freesurf.ch](mailto:blaise.geiser@freesurf.ch), tél, fax et répondeur 032 842 35 03).

L'esprit qui règne en Commission plénière est constructif, positif et dans le respect des différences.

J'ai bon espoir de pouvoir terminer nos travaux, bien que ceux-ci aient déjà pris plus du double de temps prévu en 2000, au début des travaux.

Blaise Geiser, 17 février 2008